# PROGRAMME DE FORMATION

## Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

## Référence et Intitulé : CV151-1 - Les syndics professionnels face aux faux syndics et à la digitalisation des pratiques

## Durée : 3h30

## Type : Classe Virtuelle

### Public

Syndic de copropriété.

### Objectifs pédagogiques

- Contrer les « faux syndics » en faisant évoluer les pratiques et l'offre de services auprès des copropriétaires.

### Pré-requis

Etre professionnel de l'immobilier.

### Programme

1 - EMERGENCE DE FAUX SYNDIC ET DISTINCTION AVEC LES SYNDICS A LA FOIS PROFESSIONNELS ET RESPONSABLES.

- Les syndics professionnels : Encadrement réglementaire de la profession, rôle et responsabilités du syndic professionnel.
- Des syndics en ligne aux faux syndics.
- L'offre de prestation des faux syndics : digitalisation des pratiques, types de prestations, tarification, communication puissante, responsabilités, compétences, cibles visées...
- Pourquoi est -ce un faux syndic ?
- Une offre qui peut sembler néanmoins attractive pour certains copropriétaires.
- Quels sont les risques de ce type de plateforme pour les copropriétaires et pour la profession de syndic ? (notamment ceux qui n'ont pas encore ou très peu pris le virage du digital).
- Les réponses des syndics face aux faux syndics.

2 - COMMENT CONTRER LES FAUX SYNDICS ?

- Les vrais syndics : une image souvent dévalorisée par les copropriétaires et dont la presse se fait l'écho.

2.1 - Conduite aux changements et propositions d'actions à mener :

- Proximité et personnalisation de l'offre et des services
- Plus de professionnalisme en développant l'expertise ( accompagnement valorisation du bâti, travaux d'économie d'énergie, ...)
- Implication des copropriétaires et du Conseil Syndical dans la vie de la copropriété.
- Apport d'une valeur ajoutée lors de situations complexes : Cas des travaux et des sinistres, utilisation de supports digitaux et participatifs en amont de l'AG.
- La convention de prestations possible depuis la loi Elan : une aubaine pour se démarquer et répondre aux besoins des occupants (économie/transition d'énergie, services de sécurité, gardiennage, accompagnement travaux parties privatives, ...) + limites liées à l'utilisation de cette convention.
- Grille tarifaire : évolution en fonction de la fidélisation ? de la taille et de la complexité des immeubles ?

2.2 - - Une communication interne et externe à réinventer et à partager :

- Utilisation d'outils numériques et digitaux adaptés et évolutifs pour plus de transparence et d'implication des parties prenantes. Aujourd'hui, des start ups apportent un service complémentaire (Inch, Chouette Copro, Syment, Followme, Immopod, Kolimmo, Copro Connect etc...) : les outils ne manquent pas pour contrer les faux syndics !
- Externalisation de certaines tâches pour prioriser un travail de terrain et de proximité : comptabilité, état de rapprochement, préparation AG, pack travaux...

3 - Brainstorming sur les pratiques

- Les logiciels et applications qui simplifient les relations avec les parties prenantes et facilitent la gestion et la communication avec les copropriétaires.

**Moyens pédagogiques**

Séance de formation en classe virtuelle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

**Moyens d'évaluation**

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr

### Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.